

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017**

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 2 octobre 2017 à 19h30.

Sont présents: Madame Julie D'Astous et messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Prière, et bienvenue de monsieur le maire.

**RÉSOLUTION 196-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 197-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

**RÉSOLUTION 198-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017, la résolution suivante est adoptée:

**Il est proposé** par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu que ce procès-verbal est adopté.

**RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

**O.T.J.:** le représentant donne les résultats d'août  
**Corporation de développement :** aucun nouveau point  
**Biblio municipale :** aucun point  
**Festival :** aucun point

**RAPPORT de l'inspecteur en bâtiments et des travaux publics:**

Permis : Jacinthe Proulx ( garage)

**RÉSOLUTION 199-2017 ADOPTION DES COMPTES**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Sylvain Caron et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **22,451.79\$**.

**RÉSOLUTION 200-2017 ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTORAL**

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à effectuer l'achat de bulletins de vote en cas de la tenue d'un scrutin.

**RÉSOLUTION 201-2017 DEMANDE POUR LA FORMATION CHRÉTIENNE DES JEUNES**

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que le conseil accorde à la Fabrique de Saint-Eugène-de-Ladrière un montant de **900\$** pour la formation chrétienne des jeunes .

#### **RÉSOLUTION 202-2017 EMPLOYÉS DES CHEMINS D'HIVER ET INDEXATION DES SALAIRES**

Il est proposé par madame Julie D'Astous appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal procède à l'engagement de monsieur Antonin Berger pour effectuer les travaux de déneigement et de déglacage journalier des chemins municipaux, énumérés aux règlements Numéro 67-92 , Numéro 109-99 et Numéro 151-2008, ainsi que les chemins du ministère des Transports selon les exigences de ce dernier. Il devra de plus, faire le déneigement des édifices municipaux et l'accès au site de traitement des eaux usées ainsi que divers travaux exigés à l'occasion par le conseil municipal. L'entretien régulier de tous les véhicules fait partie du travail à effectuer.

La durée du contrat de travail de monsieur Antonin Berger sera de **vingt semaines, du 13 novembre 2017 au 31 mars 2018**. Le salaire établi pour les travaux susmentionnés est déterminé au document numéro **007** annexé au journal des salaires plus le taux d'indexation applicable pour l'exercice 2018.

Le partage des tâches se fera en collaboration avec l'inspecteur municipal, monsieur Germain Therriault, préposé lui aussi à l'entretien des chemins d'hiver par la résolution 140-97, la durée du contrat de travail de monsieur Therriault est de **24 semaines à compter du 22 octobre 2017 jusqu'au 7 avril 2018** dont le salaire établi est déterminé au document numéro **008** annexé au journal des salaires plus le taux d'indexation applicable pour l'exercice 2018.

#### **RÉSOLUTION 203-2017 ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QUE depuis 2006, le gouvernement du Québec a adopté une *Loi sur le développement durable* pour créer un cadre de responsabilisation en faveur du développement durable ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté une Politique en développement durable, laquelle engage à *réaliser un Plan de développement durable contenant des objectifs et des actions porteuses pour la collectivité et le territoire* » ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable au plan de développement durable réalisé dans le cadre du projet « *Le Haut-Pays mobilisé : des plans d'action concertés en développement durable pour 4 municipalités<sup>1</sup>* » lors de sa présentation le 14 août 2017;

ATTENDU QUE la SADC de la Neigette a obtenu un financement du Fonds municipal vert pour accompagner les (4) municipalités dans la réalisation de plans de développement durable ;

**Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et unanimement résolu d'adopter le plan de développement**

***durable de Saint-Eugène-de-Ladrière, réalisé dans le cadre du projet « Le Haut-Pays mobilisé : des plans d'action concertés en développement durable pour 4 municipalités », tel que présenté le 14 août 2017 et de veiller concrètement à sa mise en application.***

#### **RÉSOLUTION 204-2017 TRAVAUX DANS LE CADRE DU PARRM POUR L'ANNÉE 2017**

**ATTENDU QUE** : suite à la recommandation du député Lebel ,le Ministère des Transports a consenti dans une correspondance datée du 12 septembre 2017, ( **dossier #00026236-1** ) une subvention de **17,500** en regard des travaux énumérés dans la résolution 145-2017 ;

**ATTENDU QUE** : les travaux énumérés dans la résolution 145-2017 sont finalisés;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu unanimement

\* Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de **17,500\$**, conformément aux exigences du ministère des Transports

\*Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

#### **RÉSOLUTION 205-2017 MODIFICATION AU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QU'** en raison de l'ajout de l'installation d'une clôture pour sécuriser l'accès aux utilisateurs qui fréquentent le parc municipal, le projet subit une augmentation de coûts;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier les résolutions 281-2016 et 064-2017;

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu que la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière accepte que l'enveloppe réservée au FDR d'un montant de **10,700\$** soit utilisée et par ailleurs, confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles pour un montant de **15,150\$** en regard du projet de réaménagement du parc municipal.

#### **RÉSOLUTION 206-2017 APPUI AU PROJET DE 9316-3855 QUÉBEC INC PRÉSENTÉ AU FDR**

Considérant que la municipalité met tout en œuvre pour sauvegarder les services de proximité actuels;

Considérant que le projet permettra l'ajout d'un service de réparation mécanique au bâtiment actuel;

**Il est proposé par madame Julie D'Astous, secondé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière appuie le projet de 9316-3855 Québec inc. présenté au Fonds de développement rural pour l'acquisition du bâtiment abritant le dépanneur situé à St-Eugène-de-Ladrière.**

**\*\*\*\* Il y aura cueillette de résidus verts mercredi, le 18 octobre**

**\*\*\*\* Il y aura cueillette des gros rebuts mardi, le 24 octobre**

#### **RÉSOLUTION 207-2017 TRANSPORT DES ABRASIFS**

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu de payer les services de Location PPC de St-Eugène-de-Ladrière pour le transport des abrasifs .

#### **RÉSOLUTION 208-2017 APPUI AU PROJET DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DU BIC**

Considérant que l'Association de soccer du Bic (Cyclones du Bic) regroupe plus d'une centaines de joueurs de soccer issus de Bic, Saint-Valérien, Saint-Fabien et Saint-Eugène en une dizaine d'équipes de soccer mixte du niveau Timbits U5-U6 à U13 plus;

Considérant que le projet contribue au maintien de l'offre de services de proximité pour une activité sportive en milieu rural;

Considérant que le projet contribue au à la consolidation d'emplois de 15 postes temps partiel pour jeunes de 12-18 ans en milieu rural

**Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, secondé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène appuie le projet "Réalisation d'un site Internet pour l'Association de soccer du Bic (Cyclones du Bic)" ainsi que sa demande financement au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette.**

**RÉSOLUTION 209-2017 APPUI AU PROJET DE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI RIMOUSKI-NEIGETTE**

Considérant que Rimouski-Neigette figure sur la liste des circuits retenus pour que des médecins viennent effectuer leur dernier stage en région, comme médecin résident;

Considérant que l'une des missions de Carrefour Jeunesse emploi est de poser des actions pour l'attraction, l'accueil et la rétention des jeunes en région;

**Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, secondé par monsieur Pascal D'Astous et résolu majoritairement que la municipalité de Saint-Eugène appuie le projet de Carrefour Jeunesse emploi « Une capitale régionale attractive pour les jeunes médecins» présenté au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette.**

**RÉSOLUTION 210-2017 RÉPARATION D'UNE POMPE AUX ÉTANGS DES EAUX USÉES**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu d'accepter l'estimation de 2,100\$ reçue de Xylem de Québec pour la réparation de la pompe aux étangs des eaux usées.

**RÉSOLUTION 211-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité à 23h.30

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

---

Gilbert Pigeon, maire

---

Christiane Berger, dir.générale  
& sec/trésorière